

## Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable :

- De situer le rôle des instances et de répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation.
- De comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort.
- D'expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation d'engins de chantier. (décret et arrêté du 02.12.98 – recommandation CNAMTS R 377M).
- De réaliser en sécurité les opérations prescrites, impliquant la mise en œuvre de grues à tour.

## Public et pré requis :

- Tout public
- Groupe max : 6 stagiaires
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin
- Etre âgé de 18 ans et plus.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Apports théoriques sur video-projecteur
- Exercices pratiques sur les matériels
- Remise d'un livret stagiaire
- Personnel expérimenté pour la formation et certifié pour la délivrance des CACES®

## Suivi et évaluation des résultats :

- Document d'évaluation de satisfaction / QCM d'évaluation des acquis
- Fiche de présence
- Attestation formation individualisée
- Délivrance des CACES®

## Durée et lieu :

- 21 heures sur 3 jours
- SUR SITE / dans notre centre de formation

## PRATIQUE

1. Positionnement suivant catégorie de grue
  - Positionner la grue à tour.
  - Mettre en place les appuis.
  - Régler l'horizontalité
  - Déployer la grue.
2. Les vérifications.
  - Contrôler visuellement l'état de la grue à tour.
  - Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
3. Manœuvre
  - Choisir un mouflage et réaliser des manœuvres de chargement.
  - Elingage et surveillance d'élingage d'une charge.
  - Les différents mouvements (simples et combinés).
  - Savoir récupérer le balan de la charge.
  - Travail sans visibilité avec respect des gestes de commandement.
  - Maîtrise des aides à la conduite.
  - Effectuer la fin de poste.

## TEST

1. Evaluations théoriques
2. Evaluations pratiques

Test CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R 377M